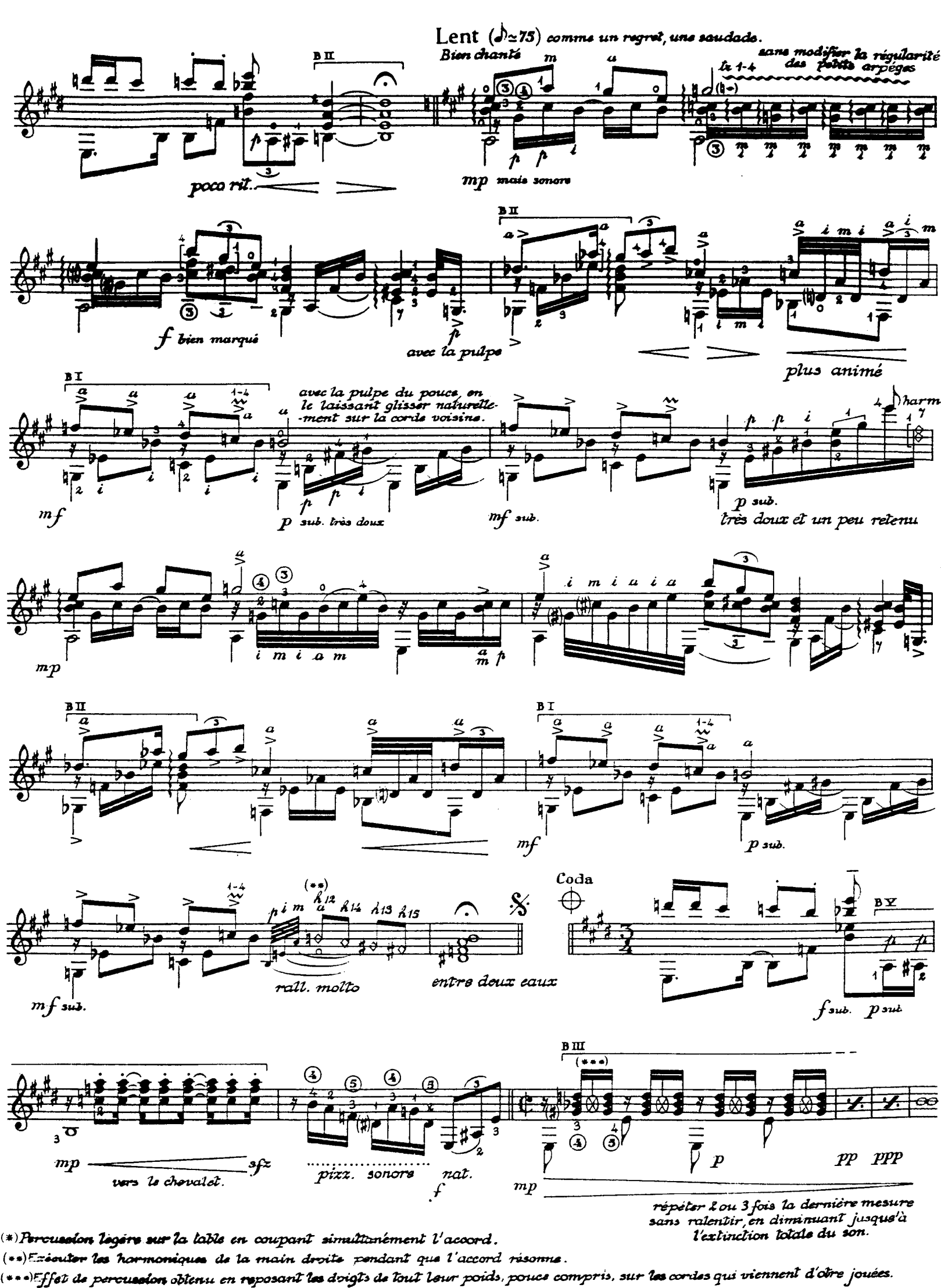

(*) Percussion légère sur la table en coupant simultanément l'accord.

(**) Exécuter les harmoniques de la main droite pendant que l'accord résonne.

(***) Effet de percussion obtenu en reposant les doigts de tout leur poids, pouce compris, sur les cordes qui viennent d'être jouées.